

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique du....., relatif aux prestations administratives rendues par les services du Ministère de La Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique et les établissements sous tutelle et aux conditions de leur octroi (JORT n°..... du.....).

Organisme : Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique (Observatoire national de la jeunesse et observatoire national du sport)

Domaine de la prestation : Etudes, recherches et documentation.

Objet de la prestation : Informations et documents relatifs à la jeunesse, au sport et à l'éducation physique.

Conditions d'obtention de la prestation

Sans conditions

Pièces à fournir

- pièce d'identité (carte scolaire ou carte d'étudiant ou carte d'identité nationale)

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Enregistrement et étude de la demande. - Recherche documentaire - Sélection des données - Photocopie et fourniture des documents	- Observatoire national de La Jeunesse. - Observatoire national du sport.	Immédiatement

Lieu de dépôt du dossier
Service : Observatoire national de la Jeunesse. Adresse : 5, Rue Madagascar Tunis1002. Service : Observatoire national du Sport. Adresse : Zone urbaine du nord - Maison des fédérations- Tunis 2035.

Lieu d'obtention de la prestation
Service : Observatoire national la Jeunesse. Adresse : 5, Rue Madagascar Tunis1002. Service : Observatoire national du Sport. Adresse : Zone urbaine du nord - Maison des fédérations- Tunis 2035.

Délai d'obtention de la prestation
immédiatement ou au cours de la semaine (selon la nature et le volume du service à offrir)

Références législatives et / ou réglementaires
- Décret n° 2002- 1084 du 14 mai 2002, portant création d'un observatoire national la jeunesse et fixant son organisation administrative et financière. - Décret n° 2003- 752 du 25 mai 2003, portant création d'un observatoire national du sport et fixant son organisation administrative et financière.